

TRAIT D'UNION

Sorignois n°14

Octobre 2012

Madame, Mademoiselle, Monsieur,



Deux événements ont marqué la rentrée.

- Nous avons inauguré le 8 septembre un équipement de qualité : il s'inscrit dans le projet de réaménagement du centre bourg de notre commune. Composé de 10 logements de 54 à 66 m² à loyer modéré et de 745 m² de surfaces commerciales, ce nouvel ensemble permet aujourd'hui de mettre en valeur et de rendre nos commerces plus accessibles. Il offre à nos concitoyens des logements modernes économes en énergie.

Merci aux commerçants et professions libérales qui nous ont fait confiance dès le départ en s'engageant, à nos côtés, à acheter les locaux. Cette opération a été réalisée en 18 mois, félicitations à tous les intervenants !

La requalification des centres bourgs est vitale pour les petites communes comme SORIGNY, proche de l'agglomération, si elles ne veulent pas devenir «villes dortoirs» : le commerce de proximité ainsi que les services et équipements collectifs doivent plus que jamais réintégrer le tissu urbain.

J'espère que cet espace aménagé au cœur de SORIGNY qui suscite un intérêt grandissant, sera très fréquenté par les habitants de notre territoire. L'augmentation significative de la fréquentation des commerces depuis leur ouverture nous montre que le défi est déjà relevé.

- Le 2^{ème} événement fut bien sûr la rentrée scolaire le 4 septembre. 147 élèves se sont retrouvés à l'école élémentaire, et 105 petits étaient accueillis en maternelle, chiffres quasiment identiques à la rentrée 2011.

Une particularité cette année : l'arrivée d'une nouvelle directrice à l'école maternelle, Madame Carole DROUET. Nous lui souhaitons la bienvenue. Elle remplace Madame Bernadette VAH que je remercie pour toutes ces années d'investissement à SORIGNY et à qui je souhaite une longue et heureuse retraite.

Le Maire
Alain ESNAULT



Inauguration des nouveaux commerces et logements



Fresque du préau de l'école élémentaire



Frise de la Maison des Jeunes

RENTRÉE 2012



Carole DROUET

ÉCOLE MATERNELLE

Suite au départ à la retraite de Bernadette VAH, j'ai le plaisir de la remplacer à la direction de l'école. Avant de venir à SORIGNY, j'ai enseigné de nombreuses années à LOUANS dont six en tant que directrice. Je suis actuellement à temps partiel car maman de quatre enfants et passionnée d'activités manuelles comme le patchwork et l'encadrement.

Amélie
El Amrani

Maité
Renard



Florence
Morin

Véronique
Linck

Carole
Drouet

Isabelle
Viéville

Anne-Marie
Darrault

Sophie
Caillaud

Nathalie
Poupeau

Évelyne
Malot

Organisation :

Cette année, nos effectifs sont stables. Nous avons 105 élèves répartis dans 4 classes :

- 28 enfants de petite section dans la classe d'Anne-Marie DARRAULT, aidée de Maité RENARD (ATSEM).
- 27 enfants de moyenne section dans la classe d'Evelyne MALOT et Sophie CAILLAUD, aidées de Nathalie POUPEAU (en remplacement de Stéphanie GAUCHER en congé maternité).
- 10 enfants de moyenne section et 16 de grande section soit 26 élèves dans la classe de Florence MORIN, aidée de Véronique LINCK (ATSEM).
- 11 enfants de petite section et 13 de grande section soit 24 élèves dans la classe de Carole DROUET et Amélie EL AMRANI, aidées d'Isabelle VIÉVILLE (ATSEM).

Activités :

Comme les années précédentes, les enfants auront la joie de faire des activités musicales avec notre intervenante Virginie MANDE tous les mardis matins. Nous continuerons également à nous rendre à la médiathèque pour participer à des ateliers organisés par Hélène DENIZARD.

L'an passé, nous avons amorcé un travail autour du jardin et des arts plastiques avec l'aide d'une conseillère pédagogique, Anne CHAMPIGNY, travail qui va se poursuivre cette année. Nous avons également prévu de participer à la quinzaine du livre, école et cinéma ... Bref, l'année s'annonce riche en événements !

Toute l'équipe se joint à moi pour souhaiter à tous une très bonne année scolaire !

Carole DROUET
Directrice de l'école maternelle

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

C'est la rentrée !

147 élèves ont envahi de leurs rires la cour de l'école élémentaire ce 4 septembre ...

Un thème commun à toute l'école permettra cette année encore de nombreux projets : la danse ... chorégraphies, visite de l'opéra de Tours, peut-être de Paris ... permettront à tous les enfants d'enrichir leurs connaissances dans ce domaine artistique.

Voici la composition des classes pour 2012/2013 :

Classe de CP de Mme Berthon : 25 élèves,
Classe de CP/CE1 de Mme Viéville : 23 élèves,
Classe de CE1/CE2 de Mme Bidine : 21 élèves,
Classe de CE2 de Mme Domenger : 27 élèves,
Classe de CM1 de Mme Beaupuits : 26 élèves,
Classe de CM2 de Mme Roussillat et Mme Burguy : 25 élèves.
Mme Burguy a rejoint cette année l'équipe enseignante de SORIGNY. Elle sera présente dans l'école tous les jeudis dans la classe de CM2.



Myriam
Berthon

Laurence
Viéville

Delphine
Bidine

Laurence
Domenger

Virginie
Beaupuits

Caroline
Burguy

Karine
Roussillat

Bienvenue à Mme Burguy et à toutes les nouvelles familles sorignaises.

Très bonne rentrée à tous !

La Directrice
Mme ROUSSILLAT

LE CONSEIL MUNICIPAL

DU 07 JUIN AU 25 JUIN 2012

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 7 juin

RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE DE SORIGNY

Le coût de l'opération est de 1 407 922,39 € TTC.

Le lot panneau verrier n'est pas encore attribué.

LOCATION DE TABLES SALLE DES FÊTES

Les utilisateurs qui souhaitent disposer des tables rondes devront s'acquitter d'une somme forfaitaire de 150 €.

SUBVENTIONS

CFA de JOUÉ-LÈS-TOURS : 70 €, Association Sportive du Collège de MONTBAZON : 150 €

VENTE PARTIELLE DE L'IMMEUBLE 34 RUE NATIONALE

L'aliénation partielle de l'immeuble 34 rue nationale, est acceptée à raison de 195 000 €. Une servitude de passage sera instaurée pour desservir les parcelles K n° 951 et n° 955.

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 25 juin

PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

Pour satisfaire les besoins locaux d'extension des réseaux, à compter du 1^{er} juillet 2012, la participation pour raccordement à l'égout (PRE) en tant que participation d'urbanisme liée au permis de construire est supprimée. Elle est remplacée par la participation pour assainissement collectif (PAC).

La PAC, d'un montant de 1 200 €, est due au titre des constructions nouvelles ou existantes lors de la mise en place du réseau mais encore pour les travaux de création de locaux d'activités, pour les travaux de changement de destination de locaux en logements individuels ou collectifs sur une parcelle raccordable ou raccordée.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE CONSTRUCTION DES BRANCHEMENTS D'ASSAINISSEMENT

Indépendamment la participation pour les travaux de branchement situés sous la voie publique jusque et y compris le regard le plus proche des limites du domaine public est fixée à 1 100 €.

MUSIQUE AUX ÉCOLES

Comme l'année scolaire dernière, les cours musicaux avec le Syndicat Intercommunal de Gestion de l'École de Musique de la Vallée de l'Indre, seront reconduits aux écoles élémentaire et maternelle pour 2012-2013 à raison respectivement de 3 h et de 2 h par semaine.

EXPLOITATION DE 2 CENTRALES À BÉTON ZAC ISOPARC

Un avis favorable a été émis à la demande d'enregistrement présentée par la Société BÉTON ET MATÉRIAUX DE LA LOIRE en vue de l'exploitation de deux centrales à béton.

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE

La convention avec la CAF destinée aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans, a été reconduite jusqu'au 31 décembre 2013.

COMPTE RENDU ANNUEL DE LA COLLECTIVITE LOCALE (CRACL) DE LA ZAC DE GENEVRAY

Les travaux de viabilisation du nouveau secteur nord seront terminés en phase provisoire. Ils permettront alors la desserte de 36 nouvelles parcelles. Les travaux de requalification de la voirie communale entre le giratoire de Genevray et le début des terrains sportifs seront réalisés permettant ainsi de sécuriser les circulations piétonnes par la création d'un trottoir. La mise en œuvre de l'éclairage sur les premiers secteurs de l'opération sera achevée. Les ventes concerneront essentiellement des parcelles situées sur le nouveau secteur viabilisé. Les constructions ont débuté au 2^e semestre 2012.

Le solde de trésorerie est de 264 000 € au 31 décembre 2011. Cette trésorerie étant équilibrée grâce à l'emprunt mis en place en 2010, il est précisé qu'aucune participation ne sera versée à l'opération par la Commune.

LGV SUD EUROPE ATLANTIQUE – MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU

Une enquête publique portant sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme des dix communes concernées et notamment SORIGNY, s'est déroulée du 18 juin au 18 juillet 2012. Au vu du dossier de mise en compatibilité du PLU, du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur, le Conseil municipal approuve la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme.

CONVENTION DE GESTION ET D'OCCUPATION DE L'AÉRODROME – RÉSILIATION PARTIELLE

La gestion d'une partie des terrains de l'emprise de l'aérodrome avait été confiée à l'association «Aéroclub de Touraine». La commune décide de la résilier partiellement.

RAPPORTS ANNUELS DU DÉLÉGATAIRE SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DES SERVICES PUBLICS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT 2011

Le conseil adopte les rapports établis par Véolia. En ce qui concerne les tarifs au 1^{er} juillet 2012 la part communale s'élève à :

- pour l'eau
 - prime fixe : 34,63 €
 - le m³ : 0,3523 €
- pour l'assainissement
 - prime fixe : 48,70 €
 - le m³ : 0,5537 €

RAPPORTS ANNUELS DU SERVICE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS 2011

Le conseil adopte le rapport établi par la CCVI. Il montre :

- un meilleur tri des déchets
- une baisse significative des ordures ménagères.

DÉNOMINATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Suite aux propositions de l'équipe pédagogique le Conseil Municipal décide d'attribuer le nom de «Jacqueline AURIOL» à l'école élémentaire sise 9 rue des écoles.

CONVENTION D'OCCUPATION PRÉCAIRE À USAGE PROFESSIONNEL

Le conseil est favorable à la création d'un commerce de vins au 34 rue nationale. Ce local sera loué pour une durée de 23 mois pour 5 € HT le m² sur une superficie de 49.60 m².

INFORMATIONS

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous devez demander votre inscription sur les listes électorales de la commune si :

- vous venez d'emménager,
- vous avez changé d'adresse sur la commune,
- vous atteignez l'âge de 18 ans au plus tard le 28 février de l'année suivante,
- ou si vous n'êtes pas encore inscrit.

La date de clôture des inscriptions est fixée chaque année au 31 décembre pour être effective au 1^{er} mars de l'année suivante.

Les documents à fournir sont :

- Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité,
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois établi à vos nom et prénom (pas de facture de téléphone mobile).

NOUVEAUTÉ

Les habitants de SORIGNY peuvent aujourd'hui demander leur inscription sur les listes électorales par Internet. Cette démarche devient ainsi plus simple, plus rapide et sans perte de temps car elle évite un déplacement en mairie.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne "Inscription sur les listes électorales" puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé.

Les pièces justificatives doivent être numérisées, il s'agit de :

- la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport)
- ainsi que d'un justificatif de domicile de moins de trois mois établi à votre nom.

LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE

Dans les trois mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend outre le recensement, l'enseignement de défense et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD) Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet d'effectuer la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée donne lieu à la délivrance d'un certificat qui est exigé pour présenter les concours et examens organisés par les autorités publiques (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté ...).

Pour tout renseignement
contactez le Centre du Service National d'ANGERS
02 44 01 20 50 ou 2060
mail : dsn-csn-ang.sga@defense.gouv.fr

NOUVEAUTÉ

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Le recensement citoyen est en effet une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.mon.service-public.fr, d'accéder à la démarche en ligne "Recensement citoyen obligatoire" puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient ainsi plus simple, très rapide et s'effectue sans perte de temps.

Les pièces justificatives doivent être numérisées, il s'agit de :

- la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité ou passeport),
- la copie du livret de famille. L'attestation de recensement sera ensuite déposée dans l'espace confidentiel de son compte mon.servicepublic.fr : on peut alors l'imprimer lorsqu'elle est demandée sans risque de l'égarer !

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE

Depuis le 22 juin 2009, les demandes de passeports sont à déposer dans la commune de votre choix parmi les suivantes : BOURGUEIL, CHAMBRAY-LÈS-TOURS, CHÂTEAU-RENAULT, JOUÉ-LÈS-TOURS, MONTBAZON, NEUILLÉ-PONT-PIERRE, PREUILLY-SUR-CLAISE, RICHELIEU, SAINT-AVERTIN, SAINT-CYR-SUR-LOIRE et TOURS.

**N'OUBLIEZ PAS DE PRENDRE RENDEZ-VOUS
AVEC LA COMMUNE CHOISIE.**

GENDARMERIE

La communauté de brigades de MONTBAZON/CORMERY informe la population sur une recrudescence des vols commis la journée dans les résidences principales en l'absence des occupants. Il vous est demandé de ne pas avoir de bijoux de valeurs ou importante somme d'argent sans qu'ils soient en lieu sûr.

Si vous constatez la présence d'un véhicule en stationnement avec son conducteur à bord, n'hésitez pas à relever l'immatriculation et prévenez la gendarmerie. En ayant ce réflexe, vous éviterez peut être un vol. Lorsque vous quittez votre habitation, ayez le bon réflexe de regarder autour de vous. Merci.

Le Lieutenant LAISEMENT,
Commandant la communauté de
brigades de MONTBAZON.

INFORMATIONS



NOUVEAUX COMMERCES

Aerosporting est une entreprise nationale, spécialisée dans la fabrication de vêtements sportifs personnalisés par sublimation pour les clubs de Cyclisme, Triathlon, Running, Roller, Raids multisports, Aerosporting produits pour les clubs de la France entière ainsi que de l'Europe. La fabrication est directement destinée aux services des clubs ou des distributeurs. Les particuliers peuvent aussi faire fabriquer leur tenue à l'unité.

Ouverture du lundi au samedi matin sur rendez vous

www.aerosporting.com
www.geckosport.fr
Just Your Imagination

4 rue des Anciens Combattants AFN - 37250 SORIGNY
Sortie 24a Autoroute A10 ☎ 02 47 73 82 04
Réception sur rendez-vous du lundi au vendredi

Auto-École RN10

Franck LOUTREUIL

1 avenue du 11 Novembre 1918
37250 SORIGNY
☎ 02 47 38 42 91

Permis B et conduite accompagnée



ACCUEIL JEUNES

C'est la rentrée pour l'accueil Jeunes !

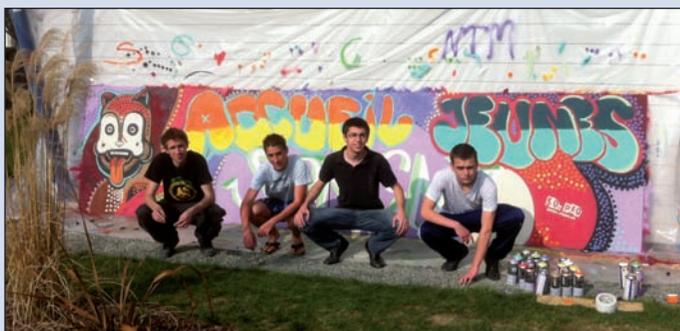
Après la fermeture estivale, l'accueil jeunes ouvre de nouveau ses portes pour accueillir les ados âgés de 14 à 18 ans. Au programme : activités sportives, bricolage, jeux de société ... Depuis quelque temps maintenant les jeunes "travaillent" sur l'aménagement de l'accueil. C'est dans ce cadre qu'ils ont réalisé une fresque, fixée sur la façade de l'accueil. Ils sont en train de rénover un bar pour avoir un coin cuisine où ils pourront faire des bons gâteaux pour se réchauffer durant l'hiver prochain !

Par ailleurs le 6 octobre a eu lieu sur SORIGNY le festival de court métrage "7 h chrono" organisé par le service jeunesse de la CCVI. Le principe est simple les équipes de tournage inscrites, ouvert à tous les jeunes de 14 à 18 ans, ont 7 h pour réaliser un court métrage sur un thème imposé. Les films ont été diffusés à l'Accueil Jeunes de SORIGNY.

Rappel : l'accueil jeunes est ouvert de 17h à 19h les mardis, jeudis et vendredis et de 14h à 19h les mercredis et samedis ainsi que pendant les vacances scolaires.

Contact : Christophe ☎ 02 47 38 48 05 ou christophe.dauptain@ccvi.fr

Christophe DAUPTAIN



ATTRIBUTION DU MARCHÉ RESTAURATION COLLECTIVE

Attribution du marché de prestation de restauration collective pour les écoles.

Après ouverture des offres et analyse faite par la commission le 3 juillet 2012, la société SET MEAL a présenté l'offre la mieux disante.

Les tarifs **restent donc inchangés pour l'année scolaire 2012/2013.**

	Maternelle	Primaire	Adultes
Fréquentation régulière	3,15 €	3,35 €	4,17 €
Fréquentation occasionnelle	3,67 €	4,07 €	5,87 €



MENUS DU RESTAURANT SCOLAIRE

Par mesure d'économie ils sont désormais consultables au tableau d'affichage des écoles et aussi sur le site de la commune : www.mairie-sorigny.com



PORTAGE DE REPAS À DOMICILE - RÉVISION DES PRIX

La société de restauration ANSAMBLE Val de Loire a été retenue.

Le contrat échu le 13 juin 2012, un nouveau marché a été signé avec cette même société et le prix du repas négocié à **la baisse par la commune.**

Le nouveau tarif est de 7,11 € le repas TTC.

INFORMATIONS

31 ANS SUR LE MARCHÉ

Après 31 ans de fidélité sur le marché de Sorigny, **M. et Mme André LARVOL** (charcuterie artisanale) cessent leur activité.

Nous leur souhaitons une excellente retraite et un grand merci pour le service rendu à la population.



LES PETITS BOUCHONS

N'oubliez pas de collecter les bouchons plastique (sauf huiles voiture) + bouchons liège. **Merci de les déposer chez M. Jean-Marc GUÉRIN - 5 rue des Lilas - 37250 SORIGNY.**



Pourquoi ?

L'Association de M. TAME, avec l'argent du recyclage, aide les personnes HANDICAPÉES, en Indre-et-Loire pour l'achat de matériel, l'aménagement du logement et l'aide aux familles.

UN PETIT GESTE POUR UNE BELLE CAUSE !

Transfert de la compétence ENFANCE à la CCVI

Ce qui ne change pas

Les ALSH municipaux actuels de **Truyes, Esvres, Veigné, Montbazou et Monts** ainsi que les accueils périscolaires d'**Artannes** et de **Saint-Branches** deviennent communautaires mais restent à l'identique dans leur organisation et leur fonctionnement.

Les ALSH de **Saint-Branches** et d'**Artannes** demeurent associatifs et une convention d'objectifs fixera entre autres les mêmes tarifs que les ALSH communautaires.

Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2013

Accueils périscolaires :

- Tarification à l'heure (cf. règlement intérieur).
- Application d'un taux d'effort de 0,115% du quotient familial.
- Tarif plancher : 0,70 € l'heure.
- Tarif plafond : 1,20 € l'heure.

Le goûter sera inclus sans surcoût pour les enfants fréquentant la première heure de l'accueil périscolaire du soir.

Ce qui change

Préinscription obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2013 pour tous les accueils périscolaires communautaires.

Sorigny : l'ALSH associatif mercredis et vacances scolaires devient communautaire.

Artannes et Saint-Branches : la garderie périscolaire sera habilitée en Accueil Périscolaire.

Facturation :

Hormis les accueils de loisirs associatifs de Saint-Branches et d'Artannes, l'envoi des factures et les encaissements se feront directement par le Trésor Public.

Les usagers des accueils de loisirs communautaires auront accès à divers moyens de paiement :

- prélèvement automatique
- paiement en ligne
- chèques/espèces
- tickets CESU
- chèques vacances (ANCV)

Accueil mercredis et vacances scolaires :

- Tarification à la journée, la demi-journée avec ou sans repas pour les mercredis.
- Tarification à la journée pour les vacances.
- Application d'un taux d'effort en fonction du quotient familial.
- Tarif plancher : 2,60 € la journée.
- Tarif plafond : 13,50 € la journée.

Les différents tarifs sont disponibles sur le site www.alsh-ccvi.fr

ILLUMINATIONS DE NOËL

Dans un souci du respect de l'environnement et des économies d'énergie, le concours organisé les années précédentes est suspendu.

Cela n'empêche nullement d'éclairer votre habitation d'une manière écologique pour donner à SORIGNY la magie de cette période.



HOMMAGES

Sorignoise depuis son enfance, **notre Doyenne Madame Bernadette TOUCHARD** native de LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE le 13 octobre 1914 s'est éteinte le 20 août dernier à la maison de retraite Patry à SAINTE-MAURE-DE-TOURAINES où elle était entrée le 17 juin 2009.

Mariée en 1935 avec Paul, ils ont eu 8 enfants, une descendance de 13 petits-enfants, 23 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants.

Mère courage elle a assumé seule le décès d'un enfant lors de la captivité de son mari, prisonnier de guerre de 1940 à 1945 et décédé en 1976, puis la disparition de son fils aîné en 1988.

Femme de caractère, d'une grande volonté, d'un dynamisme impressionnant, à l'écoute de ses petits-enfants, ouverte sur le monde sans en avoir fait hélas tout le tour ; il lui reste maintenant l'éternité pour voyager.



À Christian OBLIGIS un ADEPTE DU BÉNÉVOLAT

En 1980, joueur de football à SORIGNY, il encadrait les vétérans ; puis, joueur vétéran, riche de son expérience, il s'occupait des jeunes. En 1986, il a décidé de s'inscrire au club de tennis et a participé, très activement, à son évolution.

Il y a occupé tous les postes : membre du bureau, trésorier, secrétaire, vice-Président et en 2002 président.

Il a passé son diplôme d'initiateur de tennis et pendant quatre années il forme les jeunes.

Ces derniers temps il était le secrétaire du club de la petite balle jaune.

Parallèlement, membre du bureau du Véloclub Sorignois, des balades de 80 à 100 km étaient, pour lui, courantes.

Il a participé au Tour d'Indre-et-Loire et à plusieurs "Ardéchoise", randonnée cycliste qui réunit, chaque année, environ 15 000 participants et qui est renommée pour sa qualité, son ambiance et ses difficultés sportives.

De temps en temps, comme sportif accompli, pour entretenir sa forme, un petit footing de 10 à 15 km était, pour lui, habituel.

Il vient de partir tôt, bien trop tôt, à l'âge de 65 ans et il ne sera jamais suffisamment remercié d'avoir donné de sa personne.

32 ans de bénévolat au sein des associations sorignoises ce n'est pas rien !

Il laisse, auprès de ses voisins, amis, des adhérents des différents clubs sportifs sorignois, le souvenir d'un homme franc, droit, dévoué, généreux, humble et désintéressé.

Le monde associatif sorignois s'associe au deuil familial. Au revoir et merci Christian.

ASSOCIATION SPORTIVE DE TENNIS

Tournoi d'été :

C'est avec un tournoi d'août plutôt mitigé que le club de tennis de SORIGNY a commencé sa saison 2012-2013. La météo ensoleillée a laissé nos 69 participants (33 de moins qu'en 2011) se succéder sur les infrastructures du club pendant deux semaines.

Ecole de tennis :

Depuis le lundi 24 septembre les cours de tennis ont repris. Pour le moment, une trentaine d'enfants et une dizaine d'adultes sont inscrits aux différents cours, assurés par un nouveau professeur de tennis : Norbert DEBO. Pour des raisons professionnelles, Brice DAVOURIE n'assure plus les cours de cette année.

Il reste quelques places dans les cours, quelque soit votre niveau n'hésitez pas à venir faire un essai le lundi, mercredi ou samedi.

Adultes :

licence + adhésion : 72,50 € + 30 cours de 1 h 30 : 203 € = 275,50 €

Enfants :

licence + adhésion : 41,50 € + 30 cours de 1 h : 72 € = 113,50 € (1 h 30 : 148,50 €)

Les cours sont répartis sur 30 semaines hors vacances scolaires.

Pour plus d'informations,

vous pouvez contacter le président de l'Association : Stéphane LOISEAU au ☎ 06 69 79 55 99.

Anthony GARNIER
Trésorier



NOS ASSOCIATIONS... DATES À RETENIR

Badminton

La reprise s'est effectuée avec le même dynamisme et la même ferveur.

Les horaires restent inchangés :

- mardi à partir de 19 h,
- jeudi à partir de 21 h 20,
- vendredi à partir de 19 h.
- Pour les collégiens le mercredi de 15 h 45 à 17 h.

Possibilité de s'inscrire à tout moment. Renseignements au ☎ 02 47 26 13 63.

Comité de Jumelage

Le comité de jumelage organise un SUPER LOTO le **samedi 27 octobre**, à la **salle des fêtes à 20 h**. Ouverture des portes à 19 h.

Parties spéciales enfants. Buvette et restauration sur place.

Venez nombreux ...

Marché de Noël

Il a lieu cette année les :

- **24 novembre**
 - **et 25 novembre**
- dans la **salle des Fêtes**.

Il est organisé de nouveau par le Badminton.

Les personnes intéressées pour exposer s'adressent au ☎ 02 47 26 13 63.

Sorigny, mon village

Sorigny Mon village vous propose 1h30 de spectacle mené tambour battant par BRUNO BLONDEL, imitateur et humoriste.

Autour d'une mise en scène soignée, vous retrouverez plus d'une cinquantaine de personnages sur des textes originaux mêlant émotion, finesse, dérision, tendresse et humour.

Venez nous retrouver nombreux le **10 Novembre 2012 à 20h30, salle des fêtes**. Buvette sur place

Entrée adultes 10 euros

Enfant moins de 12 ans 5 euros

Réservations 06 27 82 88 97 ou 06 87 69 48 76

Téléthon

Cette année juste une marche de nuit le **vendredi 7 Décembre à 19 h** à la **salle des Fêtes** suivie de la traditionnelle soupe à l'oignon.

Une urne est à votre disposition pour effectuer les dons. Merci pour votre solidarité.

Cérémonies

- **Commémoration du 11 novembre,**

- **Commémoration du 5 décembre,**

- **Vœux du Maire jeudi 10 janvier 2013 à 19 h à la Salle des Fêtes.**

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

du lundi au vendredi :
8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 - 17 h

☎ 02 47 34 27 70

Fax 02 47 34 27 79

mairie.sorigny@wanadoo.fr

www.mairie-sorigny.com